

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00784

Numéro SIREN : 897 691 796

Nom ou dénomination : A CENTAURE

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2023 sous le numéro de dépôt A2023/014462

A CENTAURE

Société par actions simplifiée au capital de 10.195.000 €
Siège social : Meylan (38240) – 7, Chemin de la Dhuy
897 691 796 RCS Grenoble

(la « **Société** »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2023**

PROCES-VERBAL

L'an deux-mille vingt-trois,
Le vingt-deux novembre,
A neuf heures quinze minutes,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, par visioconférence, sur la convocation qui leur a été faite par le Président du Comité Stratégique.

L'Assemblée est présidée par la société Albarest Partners, représentée par Monsieur Médéric Gaillard, en sa qualité de Président du Comité Stratégique.

La société Capital Entrepreneurs 5, représentée par la société Rhône-Alpes PME Gestion, elle-même représentée par Monsieur Eric Le Hir, est désignée en qualité de secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire. La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent au moins les deux tiers des actions composant le capital social de la Société.

L'Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Les statuts de la Société ;
- La lettre de démission de Monsieur Bahadir Arslan de son mandat de Président de la Société.

Le Président déclare que les éléments visés ci-dessus ainsi que tous ceux nécessaires à l'adoption des décisions ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société.

L'Assemblée donne acte au Président de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour :

1. Constatation de la démission du Président de la Société ;
2. Nomination d'un nouveau Président ;
3. Nomination d'un nouveau Directeur Général ;
4. Pouvoir pour les formalités.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Constatation de la démission du Président de la Société)

La collectivité des associés,

Après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Bahadir Arslan de son mandat de Président de la Société,

Prend acte de la démission de Monsieur Bahadir Arslan de ses fonctions de Président, avec effet à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouveau Président)

La collectivité des associés,

Décide de nommer, en qualité de nouveau Président de la Société et en remplacement de Monsieur Bahadir Arslan, démissionnaire, avec effet à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Lionel Mercourt,**
Né le ,
A ,
De nationalité..... ,
Demeurant.....

Prend acte que Monsieur Lionel Mercourt a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait les fonctions de Président de la Société et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions de Président de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouveau Directeur Général)

La collectivité des associés,

Décide de nommer, en qualité de nouveau Directeur Général de la Société, avec effet à compter de ce jour :

- **Monsieur Bahadir Arslan,**
Né le 3 juin 1970,
A Ankara (Turquie),
De nationalité française,
Demeurant à Bron (69500) – 38, Rue de la Batterie.

Prend acte que Monsieur Bahadir Arslan a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général de la Société et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions de Directeur Général de la Société,

Décide que les fonctions exercées par Monsieur Bahadir Arslan, aux côtés des autres Directeurs Généraux de la Société, porteront sur les missions suivantes :

- Assurer la gestion opérationnelle et le développement des activités du Groupe auquel appartient la Société et sa croissance ;
- Suivre et assister les différentes filiales du Groupe ;
- Assurer la représentation du Groupe et les relations, notamment avec les clients, les fournisseurs, à l'exclusion de toute fonction financière réservée au Président,

Rappelle que le Président dispose seul du pouvoir de représentation de la Société en matière financière (notamment le pouvoir de signature auprès des établissements financiers).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

(Pouvoir pour les formalités)

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et/ou de dépôt prévues par les lois et règlements en vigueur et qu'il appartiendra de réaliser.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des associés présents ou représentés.

* *

*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau de l'Assemblée.

Albarest Partners

Représentée par Monsieur Médéric Gaillard
Président du Comité Stratégique

DocuSigned by:
Médéric Gaillard
3543A71DFC69439...

Signature

Capital Entrepreneurs 5

Rhône-Alpes PME Gestion, représentée par Monsieur Eric Le Hir
Secrétaire

DocuSigned by:
Eric Le Hir
4A12FB9288B4473...

Signature